



## Déclaration FSU, CDEN du 20 mai 2011

Le CDEN réuni aujourd'hui, 20 mai 2011, a pour objet d'étudier la situation des collèges en Moselle.

En ce qui concerne l'**évolution des effectifs**, si la baisse démographique est indéniable depuis 10 ans, il apparaît que, depuis 2009, l'érosion semble se ralentir. Il aurait été intéressant de connaître l'évolution fine des effectifs par bassin et surtout les évolutions prévisibles pour les 5 à 10 ans à venir. Si la Moselle a bien connu une baisse du nombre de collégiens, cette baisse est derrière nous, les effectifs devraient se stabiliser dans les années qui viennent. Vouloir justifier des fermetures ou fusions d'établissements par l'évolution démographique est donc dépassé, le Schéma Départemental des Collèges doit être tourné vers l'avenir.

L'argument démographique n'est même plus un argument pour le retrait des postes. Les **retraits d'emplois** ont d'ailleurs toujours été supérieurs au recul démographique. Si le taux d'encadrement (H/E) de la rentrée 2001 s'appliquait à la rentrée 2011, ce sont 120 enseignants supplémentaires dont les collèges de la Moselle auraient besoin !!

Jusqu'à présent, les principales **évolutions de la carte scolaire** ont toujours été négatives : c'est la fermeture du collège de Nilvange en 2005, c'est celle du collège Schuman de Metz en 2010, ce sont les fusions d'établissements faites sans réelles nécessités pédagogiques... Du coup, nous ne pouvons guère être enthousiastes à la lecture du Schéma Départemental des Collèges : les créations, les améliorations nous ne les avons pas encore vues !

Par ailleurs, les **décisions prises par le Ministère de l'Éducation Nationale** ont un impact direct sur les conditions d'utilisation des collèges du département. Ainsi, les retraits d'emplois amènent l'Inspection Académique à "*cylindrer*" les classes à 28-30 élèves. La lourdeur des effectifs ajoutée à l'impossibilité d'assurer les dédoublements dans les disciplines expérimentales (du fait de DHG trop étroites) rendent problématiques les enseignements en sciences car les salles ne sont pas prévues pour de tels effectifs. On peut avoir le même raisonnement pour ce qui concerne les salles de permanence, le CDI... De même, les mesures "**d'assouplissement de la carte scolaire**" évoquées dans le document ont des effets néfastes sur un certain nombre d'établissements de la Moselle. Nous nous félicitons de constater que le Conseil Général de la Moselle partage notre analyse des méfaits de cette mesure.

Nous partageons les inquiétudes du Conseil Général au sujet des **fuites vers les établissements privés**. La seule réponse est d'offrir à chacune des familles la possibilité de scolariser son enfant dans un établissement public, de proximité, dispensant un enseignement gratuit, laïc et de qualité.

Pour la FSU, il n'y a pas trop de collèges en Moselle. Pour nous, le collège idéal c'est un collège à **taille humaine**, un collège animé par une **équipe pluri-catégorielle** associant agents, assistants sociaux, infirmiers, conseillers d'orientation psychologues, personnels de vie scolaire, enseignants et personnels administratifs. Un collège qui offre à chaque élève les conditions de la réussite et de l'épanouissement. Toute évolution (rénovation, construction, reconstruction...) doit **associer les personnels** à l'élaboration du projet : consulter les personnels éviterait bien des mauvaises surprises !

La FSU exprime les plus grandes inquiétudes concernant le choix du **financement par Partenariat Public Privé (PPP)** évoqué à plusieurs reprises (construction du collège de Verny et reconstruction du collège Camus de Freyming-Merlebach, du collège Paul Verlaine de Faulquemont et du collège de Hombourg-Haut). Dans les projets évoqués, il n'y a ni urgence ni complexité et, par ailleurs, ce mode de financement est au final toujours plus cher pour le contribuable.

La FSU, avec les personnels et les parents d'élèves, continuera à défendre le service public d'éducation.